



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : À l'attention des journalistes des domaines politique et de la santé

Certains Canadiens atteints de maladies chroniques ont besoin qu'on les aide davantage à gérer leur santé

Toronto, le 27 janvier 2010 – Selon le dernier bulletin du Conseil canadien de la santé, *Les soins de santé au Canada, c'est capital*, de nombreux Canadiens atteints de maladies chroniques ne reçoivent pas régulièrement certains des soutiens prévus qui pourraient les aider à mieux gérer leur propre santé.

Ce bulletin – *Aider les patients à gérer leur santé : Les Canadiens atteints de maladies chroniques obtiennent-ils le soutien nécessaire?* – se base sur l'Enquête canadienne sur l'expérience des soins de santé primaires en 2008, qui mesurait la qualité des soins de santé en fonction de ce que rapportaient des patients canadiens, y compris des personnes souffrant d'une de sept maladies chroniques courantes.

« L'autogestion constitue un aspect primordial des soins de santé primaires, et on a démontré que cette pratique réduit les visites à l'urgence et les hospitalisations, » déclare John G. Abbott, chef de la direction du Conseil canadien de la santé. « Les patients – en particulier ceux qui ont des maladies chroniques – ont besoin de soutien pour acquérir les connaissances et les compétences leur permettant de gérer leurs soins de santé et de devenir ainsi partie prenante dans leur propre santé. »

Mais, d'une manière générale, le soutien à l'autogestion est trop souvent inexistant. Selon le bulletin :

- Dans le meilleur des cas, seulement entre la moitié et les deux tiers des Canadiens atteints d'une maladie chronique ont eu l'occasion de parler avec leur prestataire de soins de santé de leurs buts concernant leurs objectifs de gestion de leur maladie.
- Environ un quart d'entre eux ont été aiguillés vers un groupe de soutien spécifique devant les aider à surmonter leurs difficultés, ou ont été incités à participer à un programme communautaire, comme un cours d'activité physique.
- Également, seulement entre un quart et un tiers de ces patients ont reçu par écrit une liste de ce qu'ils pourraient faire pour améliorer leur santé.

Parallèlement au bulletin, le Conseil canadien de la santé demande aux Canadiens de faire part de leur expérience de la maladie chronique et du rôle que joue l'autogestion dans leur traitement et leurs soins.

Pour télécharger le bulletin, ou pour vous joindre à la discussion, consultez www.conseilcanadiendelasante.ca.

Aperçu

Créé par l'*Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé*, le Conseil canadien de la santé a pour mandat de surveiller les progrès du renouvellement des soins de santé au Canada et d'en faire rapport. Les conseillers du Conseil ont été nommés par les instances provinciales, territoriales et fédérales concernées.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le Conseil canadien de la santé ou pour consulter nos rapports antérieurs, visitez www.conseilcanadiendelasante.ca.

Pour des renseignements supplémentaires ou pour demander une entrevue, veuillez communiquer avec :

Pierre Lachaine, Conseil canadien de la santé – Relations avec les médias
Téléphone (416) 480-7085
Cellulaire (416) 779-4532
plachaine@healthcouncilcanada.ca